

Tournoi National (B) de Boulogne-Billancourt – Coupe Jacques PEREZ

7, 8 et 9 juin 2025

Adresse mail : tournoi.acbbtt@gmail.com

Site internet : <https://acbb-tt.fr/tournoi-national/>

Règlement du tournoi

Article 1 : Organisation

L'AC Boulogne-Billancourt TT organise les 7, 8 et 9 juin 2025 son tournoi national de classe B, homologué par la Fédération Française de Tennis de table sous le numéro : 2197/2024-B. Cette épreuve est assujettie aux règlements fédéraux en vigueur, complétés par le présent règlement.

Le tournoi se déroulera sur 18 tables à l'adresse suivante :

Gymnase de la Biodiversité
44, rue Marcel Bontemps
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Chaque aire de jeu aura une dimension minimale de 5 mètres x 10 mètres, selon la tolérance accordée par l'article IX.110 des Règlements sportifs fédéraux.

Le juge-arbitre sera Xavier Cassagnou (JA3), assisté de Catherine Allix (JA2).

Article 2 : Tableaux et inscriptions

Samedi 7 juin 2025

Tableau	Tarif	Heure de fin de pointage	Heure prévue de la finale	Nombre de places
A – 500 à 1299 pts	10€	9h00	19h45	54
B – 500 à 1599 pts	10€	10h15	19h45	54
C – 500 à 1899 pts	10€	12h30	21h45	54
D – 500 à 2299 pts	10€	14h15	21h45	48
E – Toutes séries Messieurs – Coupe Jacques PEREZ	12€	16h30	23h00	48
Fin prévisionnelle de la journée			23h30	

Dimanche 8 juin 2025

Tableau	Tarif	Heure de fin de pointage	Heure prévue de la finale	Nombre de places
F – 500 à 699 pts	10€	9h00	19h45	54
G – 500 à 999 pts	10€	10h15	20h15	54
H – 500 à 1199 pts	10€	13h00	20h45	48
I – 500 à 1499 pts	10€	14h30	22h15	48
J – 500 à 1799 pts	10€	16h30	22h45	36
K – Toutes séries Dames	12€	11h30	20h15	24
Fin prévisionnelle de la journée			23h15	

Lundi 9 juin 2025

Tableau	Tarif	Heure de fin de pointage	Heure prévue de la finale	Nombre de places
L – 500 à 799 pts	10€	9h00	18h15	54
M – 500 à 1099 pts	10€	10h15	19h45	54
N – 500 à 1399 pts	10€	12h30	21h15	54
O – 500 à 1699 pts	10€	14h15	21h45	48
P – 500 à 2099 pts	10€	16h30	22h30	48
<i>Fin prévisionnelle de la journée</i>			23h00	

Les inscriptions sont limitées à deux tableaux par joueur et par jour.

Tous les tableaux sont mixtes, sauf les tableaux E (Toutes séries Messieurs) et K (Toutes séries Dames).

Le tournoi n'est pas ouvert aux Poussins (jeunes nés en 2016 ou après).

Les classements pris en compte sont ceux de la 2^{ème} phase de la saison 2024/2025.

Les participants devront être titulaires d'une licence FFTT « Compétition » ou « Dirigeant », validée au plus tard le jeudi 5 juin 2025. Si la mention « En règle avec la certification médicale » n'apparaît pas sur la licence, un certificat médical, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition devra être fourni, datant de moins d'un an pour les majeurs, et de moins de six mois pour les mineurs. Sinon, il ne sera pas autorisé à jouer.

Les inscriptions se feront sur la billetterie Helloasso du club organisateur jusqu'au jeudi 5 juin 2025, disponible à l'adresse internet suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/acbb-tennis-de-table/evenements/tournoi-national-de-boulogne-billancourt-2025-coupe-jacques-perez>

L'inscription ne pourra être remboursée qu'en cas de désistement annoncé avant le 5 juin 2025 ou sur présentation d'un justificatif (certificat médical, ...).

Article 4 : Horaires et pointage

Les participants devront se présenter au pointage situé à l'entrée du gymnase, avant l'heure de fin de pointage indiquée pour chaque tableau à l'article 2. **Tout joueur non enregistré au moment de la clôture du pointage, et qui n'aura pas prévenu de son retard éventuel, sera déclaré forfait.**

Le début des poules est prévu 30 minutes après l'heure de fin de pointage. Cet horaire pourra être légèrement avancé ou différé en fonction de l'avancement global.

Heure d'ouverture de la salle : 8h00

Article 5 : Formule sportive

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées), et compteront pour le classement officiel au coefficient 0,75.

Les tableaux débiteront par des poules de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule disputeront un tableau à élimination directe, sans parties de classement.

Dès la clôture du pointage, la constitution des poules sera effectuée à la table du juge-arbitre selon la méthode du serpent. Dès que toutes les poules seront terminées, le tirage au sort automatisé du placement dans le tableau aura lieu à la table du juge-arbitre.

Article 6 : Tenue et balles

La tenue sportive règlementaire sera obligatoire.

Les balles fournies par l'organisation seront de la marque Victas VP40+***, et blanches.
En conséquence, les tenues de jeu blanches seront interdites.

Article 7 : Arbitrage

Chaque joueur devra arbitrer la partie de poule qu'il ne joue pas. Pour les parties de tableau, les joueurs devront se mettre d'accord sur le choix d'un arbitre. Des arbitres bénévoles du club organisateur pourront aussi être désignés.

Le vainqueur aura la responsabilité du retour à la table du juge-arbitre de la balle, de la plaquette, du crayon et de la feuille de scores correctement remplie.

Article 8 : Forfait

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs fédéraux sur votre première partie non jouée, et vous perdrez les points-classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Tout joueur qui ne répondrait pas à l'appel de son nom après plusieurs relances sera déclaré forfait (non excusé) pour le tableau concerné.

Article 9 : Disqualification

Tout joueur ou accompagnateur dont l'attitude serait manifestement déloyale, irrespectueuse, ou nuirait à l'organisation de la compétition pourra être disqualifié de l'ensemble du tournoi et exclu de l'enceinte sportive.

Il en va de même pour tout participant qui ne se mettrait pas en règle avec la buvette ou les droits d'inscription.

Une telle situation ne saurait occasionner le remboursement des tableaux non joués et l'organisation du tournoi se réserve le droit de refuser la participation de la personne concernée pour les éditions futures.

Article 10 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de blessure survenant pendant la compétition.

Article 11 : Récompenses

La dotation totale du tournoi est de 3600€.

Tableaux	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes
A, B, C, D, F, G, H, I, J, L, M, N, O, P	100 €	50 €	25 €
E, K	200 €	100 €	50 €